CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E182282** **VALABLE JUSQU'AU** **16/11/2027**

ÉDITÉ LE **17/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/12/2019
Forme juridique : SAS

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PERIGUEUX

Siret : **879 571 677 00019**
Code NACE : 4334Z
Numéro caisse de congés payés : 6116717

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000011189226604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000011189226604

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2026
Entreprise avec Plan de continuation

Raison sociale : **ISOLTECHNIQUE**

10 ROUTE DE LA BORIE
ZI LA SERVE
10 ROUTE DE LA BORIE
24110 ST ASTIER
Téléphone : 06 23 68 71 90 **Fax :**
Portable : 06 23 68 71 90

Site Internet : isol-technique.fr
E-mail : vilainjohnny@gmail.com

Responsabilité légale :
VILAIN JOHNNY PRÉSIDENT

Effectif moyen : 20 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	04/11/2026
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	23/09/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	15/09/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	04/05/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/11/2026 16:11

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.